



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Immobilier

La justice européenne se penche sur le droit au logement
La Cour européenne des droits de l'Homme se prononce mardi sur une série de recours visant la France pour non-exécution de ... • (Page 08)

IA générative

La France 5ème mondiale dans la course à l'adoption
La France se classe au cinquième rang mondial de l'usage de l'intelligence artificielle générative, avec près de la ... • (Page 08)

Blockchain, cryptoactifs et cybersécurité

• (Page 03)

Les banques centrales africaines face au défi de la confiance numérique



Agence française de développement

• (Page 04)



Christophe Lecourtier prend la tête du groupe AFD

Togo

Les entreprises digitales féminines se renforcent à Lomé
Un atelier de renforcement des capacités dédié aux femmes entrepreneures du numérique s'est tenu du 06 au 07 mai ... • (Page 02)

Séance de travail

Le Togo présente à l'AFD sa vision de développement du Port de Lomé
Le ministre délégué chargé de l'Économie maritime, Edem TENGUE, a reçu le mercredi 6 mai 2026 à Lomé le directeur pays de l'Agence ... • (Pages 04)

Infrastructure ferroviaire

La BAD renforce son partenariat avec l'Allemagne
La Banque africaine de développement et l'entreprise allemande DB Engineering & Consulting signent une lettre d'intention portant sur un cadre de collaboration pour ... • (Page 06)

Kloto / Couture

Des artisans renforcent leurs capacités sur le « corsage en découpe princesse »
Trente artisans couturiers et couturières des Plateaux-Ouest ont bénéficié, du 4 au 8 mai à Kpalimé, d'une formation de renforcement de capacités ... • (Page 11)

CANALBOX

88 66

Coût de l'appel : 20FCFA

NOUVEAU !
INTERNET FIBRE RAPIDE & ILLIMITÉ
SOUSCRIVEZ EN LIGNE

SCANNEZ ICI
OU RENDEZ-VOUS SUR

Q CANALBOX-SOUSCRPTION.CPAY.TG



Togo

Les entreprises digitales féminines se renforcent à Lomé

Un atelier de renforcement des capacités dédié aux femmes entrepreneures du numérique s'est tenu du 06 au 07 mai 2026 à Lomé. Cette formation de deux jours est organisée par le ministère délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité en partenariat avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo.

• Junior Aredola

23 jeunes entrepreneurs du digital, venues des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest ont participé à ce rendez-vous d'apprentissage. C'est le Directeur de Cabinet du Ministre délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité, Monsieur Koffi Vinyo MENSAH qui a ouvert les travaux de l'atelier en présence de la Représentante Résidente de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) au Togo SEM Thi Hoang Mai Tran, de la Chargée de programmes à la CNUCED ainsi que d'autres partenaires. Monsieur Koffi Vinyo MENSAH, Directeur de Cabinet du Ministre délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité. Cet atelier s'inscrit dans une dynamique plus large de promotion de l'inclusion économique des femmes à travers les technologies numériques en Afrique francophone. Les travaux ont tourné essentiellement autour du thème : « Renforcer la croissance des entreprises digitales portées par des femmes en Afrique francophone ». L'objectif est de permettre aux participantes d'ac-



quérir de nouvelles compétences et de renforcer leurs réseaux professionnels afin de faciliter leur accès au financement, encourager les partenariats et soutenir leur expansion sur les marchés régionaux. Ouvrant les travaux, Monsieur Koffi V. MENSAH, au nom du Ministre de l'Economie et de la Veille Stratégique a mis en avant l'engagement du Gouvernement, sous le leadership de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, en particulier dans le secteur du numérique. « Cette initiative traduit la volonté du Togo de renforcer les capacités des femmes, véritables actrices du développement durable », a-t-il déclaré. Il a dès lors exhorté les participantes à tirer pleinement parti des opportunités offertes par

le digital pour innover, entreprendre et contribuer à la croissance économique de leurs pays respectifs. L'atelier s'inscrit dans le cadre de l'initiative "e-Trade for Women" de la CNUCED. « Il est né de la volonté du Gouvernement togolais d'avoir plus d'inclusion dans le domaine du numérique », a précisé, Madame Sonia Nnadozie Aliyu, chargée de programmes à la CNUCED. La représentante de l'OIF au Togo, SEM Thi Hoang Mai Tran a pour sa part salué la tenue de cette rencontre qui, selon elle, reflète une réalité simple, mais essentielle : « L'économie africaine est en pleine transformation qui ne pourra être réussie que si elle est inclusive, en permettant aux femmes entrepreneures de tirer parti des marchés ouest-africains et, au-delà, du marché continental africain ».



Image du jour

BIASHARA AFRIKA 2026 LOMÉ - TOGO

Du 18 au 20 MAI 2026
Palais des congrès de Lomé

Le Togo
Au cœur des échanges africains,
le Port de Lomé connecte les opportunités.

Togo
At the heart of African trade,
the Port of Lomé connects opportunities.

#BA2026

Inscrivez-vous
dés maintenant!

AUX DÉCIDEURS ...

Le temps de la souveraineté financière

À Lomé, les ministres des Finances de l'OHADA ont ouvert un chantier décisif : celui de l'autonomie financière de l'organisation. Derrière les réformes annoncées se joue bien plus qu'une simple question budgétaire. C'est l'avenir d'un instrument majeur de l'intégration africaine qui se dessine désormais entre souveraineté, innovation et responsabilité collective.

Depuis sa création en 1993, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires s'est imposée comme l'un des piliers les plus solides de l'intégration juridique africaine. Grâce à ses actes uniformes, elle a contribué à sécuriser les investissements, moderniser les systèmes juridiques et améliorer le climat des affaires dans plusieurs États du continent. Pourtant, malgré son importance stratégique, l'OHADA demeure fragilisée par une réalité persistante : sa dépendance financière.

Les ministres ont reconnu que l'organisation ne peut durablement poursuivre sa mission en reposant sur des contributions étatiques irrégulières ou sur des financements extérieurs souvent incertains. Cette lucidité était nécessaire. Car aucune institution d'intégration ne peut prétendre porter les ambitions économiques d'un continent sans disposer de ressources stables, prévisibles et souveraines.

Les retards de contributions fragilisent le fonctionnement des institutions de l'OHADA, ralentissent certaines réformes et limitent la capacité de projection de l'organisation. Dans un contexte international marqué par les tensions économiques, les contraintes budgétaires et les nouvelles priorités nationales, il devient illusoire de croire que le modèle actuel peut encore suffire.

Mais au-delà du constat, ce sont surtout les orientations proposées qui méritent l'attention. L'idée d'un financement autonome à travers une redevance OHADA, la création d'un fonds de dotation, la numérisation du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou encore l'implication accrue des acteurs économiques traduisent une volonté de rupture avec les schémas traditionnels. Pour la première fois, l'organisation semble vouloir bâtir une véritable ingénierie financière adaptée aux réalités africaines.

Cette évolution est stratégique. Elle consacre une nouvelle vision de l'intégration : une intégration qui ne dépend plus exclusivement de l'aide extérieure, mais qui s'appuie sur ses propres capacités économiques, ses marchés et ses instruments de gouvernance. L'autonomie financière devient ainsi un enjeu de souveraineté africaine.

Le ministre togolais de l'Économie et des Finances, Essowè Georges Barcola, a d'ailleurs eu raison d'appeler à une session « du courage, de la lucidité et de l'innovation ». Le courage, parce qu'il faut désormais accepter de repenser les modèles classiques de financement. La lucidité, parce que la survie même de certaines institutions africaines dépend de leur capacité à se réinventer. L'innovation enfin, parce que les défis contemporains imposent de nouvelles approches intégrant le numérique, les transitions économiques et les mécanismes modernes de gouvernance.

L'un des aspects les plus pertinents des réformes envisagées réside dans l'implication du secteur privé. Depuis des années, les entreprises, banques, cabinets juridiques et investisseurs bénéficient directement de la sécurité juridique offerte par l'OHADA. Il apparaît donc cohérent qu'ils puissent contribuer, à travers certains mécanismes encadrés, à la consolidation de cette architecture juridique dont ils tirent profit. Une telle approche renforcerait d'ailleurs l'appropriation du système OHADA par les acteurs économiques eux-mêmes.

Autre élément majeur : la transition vers un système de Budget-Programme prévue à partir de 2028. Cette réforme témoigne d'une volonté d'améliorer la performance institutionnelle, la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Là encore, l'enjeu dépasse la simple technique budgétaire. Il s'agit d'inscrire l'OHADA dans une logique moderne de gestion publique, orientée vers les résultats et la redevabilité.

La numérisation du RCCM ouvre également des perspectives importantes. En modernisant les procédures commerciales et en digitalisant certains services, l'organisation peut non seulement améliorer l'environnement des affaires, mais aussi générer de nouvelles ressources propres. Le numérique devient ainsi à la fois un outil de modernisation et un levier financier.

Cette session de Lomé restera probablement comme un moment charnière dans l'histoire de l'OHADA. Car au fond, la question posée dépasse largement les finances. Elle interroge la capacité des institutions africaines à construire leur indépendance, à mutualiser leurs ressources et à porter durablement les ambitions économiques du continent.

M.T

Le Togo en chiffres			
DEMOGRAPHIE			
	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	52,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

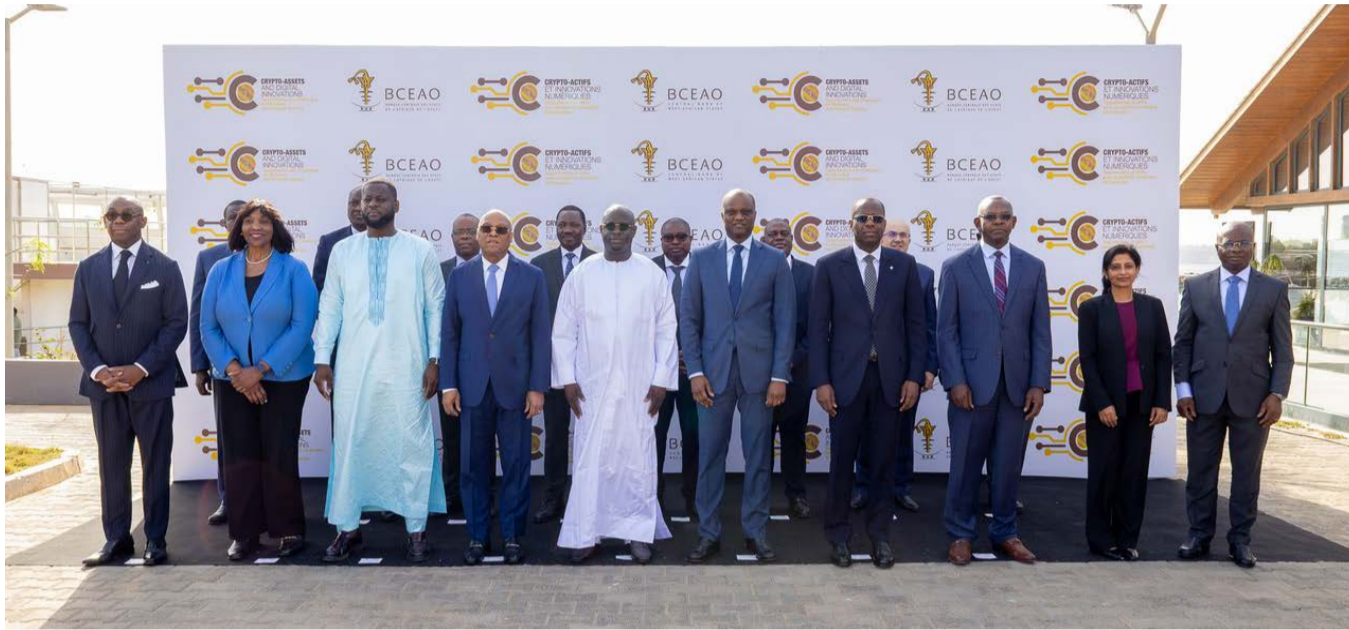
• Source : tresor.economie.gouv.fr

Blockchain, cryptoactifs et cybersécurité

Les banques centrales africaines face au défi de la confiance numérique

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le 8 mai 2026 à Dakar, une conférence internationale autour du thème : « Crypto-actifs et innovations numériques : opportunités et défis pour la stabilité monétaire et financière ». Plusieurs experts et personnes ressources ont pris part aux différents panels organisés à cette occasion. Dans le cadre du premier panel consacré aux « innovations numériques et à la transformation du paysage financier mondial », M. Bertrand Milot, président et cofondateur de Bradley & Rollins et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en cybersécurité de l'Université de Montréal, a présenté une communication portant sur la blockchain, la confiance distribuée, les cryptoactifs et la résilience post-quantique, en mettant en lumière les enjeux que les banques centrales doivent dès à présent intégrer dans leurs réflexions.

À l'heure où la transformation numérique bouleverse les systèmes financiers mondiaux, les banques centrales africaines sont appelées à repenser leurs modèles de régulation, de supervision et de sécurité. Réunis à Dakar dans le cadre d'une conférence de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), experts et décideurs ont mis en lumière les enjeux liés à la blockchain, aux cryptoactifs et à la résilience post-quantique. Au cœur des échanges : la nécessité de construire une architecture de confiance capable d'accompagner l'essor de la finance numérique tout en préservant la stabilité financière et la souveraineté des États. Selon Bertrand Milot, spécialiste en cybersécurité et intervenant principal du panel consacré aux innovations numériques, l'innovation financière ne peut plus être pensée uniquement sous l'angle des nouveaux produits ou des nouveaux usages. Elle est désormais une question d'architecture technique, de sécurité et de gouvernance. « La finance programmable arrive, mais elle n'a de valeur que si la confiance, la résilience et l'intégrité suivent », a-t-il souligné lors de son intervention.



dans l'UEMOA

Dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la révolution numérique est déjà une réalité. Les services financiers numériques connaissent une progression spectaculaire, obligeant les autorités monétaires à accélérer leur réflexion sur les questions d'interopérabilité, de supervision et de protection des usagers. D'après les chiffres présentés lors du panel, l'UEMOA comptait en 2024 près de 248 millions de comptes de monnaie électronique et plus de 1,59 million de points de service actifs. Depuis 2017, la BCEAO a engagé un vaste chantier d'interopérabilité afin de faciliter les échanges instantanés et irrévocables à l'échelle régionale. Cette dynamique témoigne d'une mutation profonde du paysage financier ré-

gional. Le numérique ne constitue plus une simple innovation périphérique ; il devient progressivement l'infrastructure centrale des échanges économiques. Dans ce contexte, les banques centrales doivent désormais arbitrer entre ouverture à l'innovation et maîtrise des risques systémiques.

La blockchain, une technologie de confiance

Au cours des travaux, les intervenants ont insisté sur la nécessité de dépasser les idées reçues autour de la blockchain. Contrairement à une perception largement répandue, la blockchain n'est pas d'abord une monnaie virtuelle. Elle constitue avant tout une technologie permettant d'organiser la confiance dans un environnement décentralisé. Son fonctionnement repose sur un registre partagé, synchronisé entre plusieurs acteurs indépendants sans autorité centrale unique. Les transac-

graphiques. Chaque modification du registre devient ainsi extrêmement difficile à falsifier. Cette architecture offre des perspectives considérables pour les systèmes financiers modernes. Elle peut contribuer à renforcer la transparence, réduire certains coûts d'intermédiation et améliorer la traçabilité des opérations financières. Toutefois, son efficacité dépend étroitement de la robustesse des mécanismes de sécurité qui la soutiennent.

Le rôle stratégique du Merkle Tree

Parmi les concepts techniques abordés lors de la conférence figure le « Merkle Tree », considéré comme l'une des innovations fondamentales de l'informatique moderne. Cette technologie permet de condenser un grand nombre de transactions en une seule empreinte numérique appelée « racine ». Si une seule donnée est modi-

une vérification rapide et efficace de l'intégrité des données. Il constitue aujourd'hui une composante essentielle des blockchains modernes et pourrait également jouer un rôle majeur dans les futurs systèmes de cryptographie post-quantique. Les experts alertent en effet sur l'émergence future des ordinateurs quantiques capables de casser certains systèmes cryptographiques actuellement utilisés dans les infrastructures financières mondiales. Ce risque pousse déjà plusieurs institutions internationales à anticiper une transition vers de nouveaux standards de cybersécurité.

L'essor mondial des cryptoactifs

Les chiffres présentés lors de la rencontre illustrent l'ampleur prise par les cryptoactifs à l'échelle internationale. La capitalisation mondiale du marché des cryptoactifs atteignait environ 2 510 milliards de dollars en 2025, tandis que les stablecoins représentaient à eux seuls plus de 312 milliards de dollars en circulation. L'Afrique subsaharienne figure parmi les régions connaissant la croissance la plus rapide. Selon les données évoquées durant le panel, la valeur des transactions on-chain reçues dans la région a progressé de 52

% sur un an, atteignant près de 205 milliards de dollars entre juillet 2024 et juin 2025. Cette évolution confirme que les cryptoactifs ne sont plus un phénomène marginal réservé aux investisseurs spéculatifs. Ils deviennent progressivement une infrastructure financière alternative influençant les paiements, les transferts transfrontaliers, la finance décentralisée et la tokenisation des actifs. Les banques centrales se trouvent ainsi confrontées à une réalité incontournable : elles doivent désormais composer avec des formes monétaires et financières échappant partiellement aux cadres traditionnels de supervision.

Cybercriminalité : une menace croissante

L'expansion rapide des cryptoactifs s'accompagne toutefois de risques importants en matière de criminalité financière et de cybersécurité. Les intervenants ont rappelé que les cybercriminels exploitent désormais les cryptoactifs pour faciliter les rançongiciels, les fraudes, le blanchiment de capitaux ou encore les escroqueries numériques. Selon les données citées lors du panel, les adresses illicites auraient reçu environ 154 milliards de dollars en cryptoactifs en 2025, dont une large majorité en stablecoins. Les attaques par ransomware ont généré plus de 820 millions de dollars de paiements, tandis que les pertes liées aux fraudes et aux escroqueries sont estimées à 17 milliards de dollars. Les experts soulignent cependant que la blockchain possède égale-



Une transformation numérique déjà en marche

gional. Le numérique ne constitue plus une simple innovation périphérique



tions sont regroupées dans des blocs liés entre eux par des mécanismes crypto-

fiée, l'ensemble de l'empreinte change immédiatement. Ce système garantit

Suite à la page 04

Suite de la page 03

ment un avantage majeur : la traçabilité des transactions. Contrairement aux espèces, les opérations enregistrées sur les registres distribués peuvent être suivies et analysées par les autorités compétentes, offrant ainsi de nouvelles capacités d'investigation. La question centrale devient donc celle de l'équilibre entre innovation et sécurité. Pour les banques centrales, il s'agit de développer des cadres réglementaires capables d'encadrer les usages sans freiner l'innovation.

La souveraineté numérique au cœur des débats

Au-delà des enjeux



technologiques, les discussions ont mis en évidence l'importance croissante de la souveraineté numérique. Les infrastructures financières de demain seront indissociables des questions de données, de cybersécurité et d'autonomie stratégique. Les banques centrales sont ainsi invitées à renforcer la résilience opérationnelle des infrastructures critiques, à encadrer les cryptoactifs par des règles harmonisées et à développer une coopéra-

tion régionale renforcée. La BCEAO, comme d'autres institutions monétaires dans le monde, réfléchit également à l'opportunité de développer une monnaie numérique de banque centrale (CBDC). Selon les estimations évoquées lors du panel, 91 % des banques centrales dans le monde explorent déjà en 2025 des projets de monnaie numérique, qu'il s'agisse de versions destinées au grand public ou aux institutions financières. Toutefois, les experts rappellent qu'une telle transformation nécessite une vigilance accrue en matière de cybersécurité et de gouvernance des données.

Anticiper le futur post-quantique

L'un des points majeurs abordés à Dakar concerne la menace post-quantique. Avec le développement progressif de l'informatique quantique, plusieurs systèmes de chiffrement



actuels pourraient devenir vulnérables dans les années à venir. Les experts recommandent donc aux institutions financières de commencer dès maintenant leur transition vers des standards cryptographiques plus robustes. Les normes développées par le National Institute of Standards and Technology (NIST) aux États-Unis sont déjà considérées comme des références internationales

pour préparer cette migration. Pour les intervenants, attendre l'arrivée effective d'ordinateurs quantiques puissants serait une erreur stratégique. Les infrastructures critiques doivent être préparées en amont afin de préserver la confidentialité et l'intégrité des données financières sur le long terme.



Une nouvelle architecture financière mondiale

La blockchain apparaît désormais comme une architecture de confiance susceptible de transformer durablement les systèmes financiers mondiaux. Mais cette transformation ne pourra réussir sans une gouvernance solide, des cadres réglementaires adaptés et une coopération internationale renforcée. Pour les banques centrales africaines, le défi consiste désormais à accompagner l'innovation tout en protégeant la stabilité financière et les citoyens. À travers cette conférence, la BCEAO confirme sa volonté de se positionner au cœur des réflexions stratégiques sur l'avenir du système financier régional dans un monde de plus en plus numérique.

Elom Nomenyo

Agence française de développement

Christophe Lecourtier prend la tête du groupe AFD

Christophe Lecourtier prend, lundi 11 mai 2026, ses fonctions de directeur général de l'Agence française de développement (AFD), succédant à Remy Rioux qui la dirigeait depuis 2016. Cette nomination, proposée par le Président de la République Française et confirmée par une large majorité de parlementaires, intervient à un moment charnière pour le groupe AFD.

● Joël Yancko

Dans un contexte marqué par les bouleversements géopolitiques et l'accroissement des interdépendances entre la France, l'Europe et le reste du monde – comme l'illustre la crise énergétique en cours – Christophe Lecourtier fera évoluer le positionnement stratégique de l'Agence, en privilégiant l'impact, la visibilité, l'efficacité et l'exemplarité budgétaire, au service des populations les plus vulnérables, des Français et des intérêts mutuels qui nous lient au reste du monde.



au développement. En 2008, il prend la direction d'UbiFrance et conduit la transformation de cet opérateur chargé du développement international des entreprises françaises. En 2014, il préfigure sa fusion avec l'agence française des investissements internationaux, qui créera un grand pôle de soutien à l'internationalisation des entreprises – Business France – qu'il dirige de 2017 à 2022. Premier ambassadeur nommé à la tête du groupe AFD, Christophe Lecourtier a représenté la République française en Australie, de 2014 à 2017, puis en Serbie. Depuis 2022, il était ambassadeur de France au Maroc, premier pays d'intervention du groupe AFD. Dans une période complexe, il a renoué le fil de la relation bilatérale franco-marocaine en dessinant, pas à pas, le profil d'une France capable d'allier intérêts diplomatiques, solidarité et investissements mutuellement bénéfiques.

Un triple profil d'ambassadeur, de dirigeant d'entreprises publiques et d'expert des questions économiques

Ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud, de Sciences Po Paris et de l'ENA, Christophe Lecourtier débute sa carrière en 1991 au ministère de l'Économie et des Finances. Après plusieurs postes en lien avec les relations économiques internationales, il intègre les cabinets ministériels, notamment auprès de Simone Veil au ministère de la Santé puis de Francis Mer et Nicolas Sarkozy. Secrétaire général de la direction générale du Trésor, il rejoint Christine Lagarde à l'Agriculture, puis à Bercy – où il suit les questions européennes et internationales, dont celles relatives

Un repositionnement stratégique pour un monde en recomposition

Devant le Parlement, Christophe Lecourtier a

rendu hommage au travail des agents du groupe AFD et salué les résultats obtenus depuis dix ans. Face aux critiques souvent infondées dont l'AFD fait désormais l'objet, il a défendu le rôle stratégique de cette institution : « Dans le monde tel qu'il est désormais, je suis convaincu que l'AFD est plus nécessaire que jamais pour défendre une certaine idée de la France, faire rayonner nos valeurs et promouvoir les intérêts mutuels qui nous lient au reste du monde. Nous devons toutefois être sélectifs, lisibles et exemplaires : plus qu'une petite Banque Mondiale, l'AFD a vocation à être une grande agence française. » Tout en renforçant les fondamentaux de l'AFD et son mandat solidaire, Christophe Lecourtier a proposé plusieurs évolutions stratégiques : renforcement du dialogue avec les tutelles ministérielles, le Parlement et les agents ; meilleure articulation avec la politique étrangère de la France et ses intérêts – stratégiques, diplomatiques, économiques ; simplification et modernisation ; concentration des moyens sur les géographies et secteurs où l'impact est le plus tangible. Dans un contexte national budgétaire contraint, le groupe AFD bénéficie néanmoins d'un fort soutien du Gouvernement et singulièrement de ses ministères de tutelles

Séance de travail

Le Togo présente à l'AFD sa vision de développement du Port de Lomé

Le ministre délégué chargé de l'Économie maritime, Edem TENGUE, a reçu le mercredi 6 mai 2026 à Lomé le directeur pays de l'Agence Française de Développement, Benjamin NEUMANN, dans le cadre d'une séance de travail consacrée aux perspectives de modernisation et de développement du Port autonome de Lomé.

Les échanges ont porté sur les projets structurants envisagés pour renforcer la compétitivité de la plateforme portuaire togolaise, classée 5^e port africain dans l'édition 2025 du classement du magazine britannique Lloyd's List. À cette occasion, le ministre a présenté la vision

du président du Conseil, Faure Gnassingbé, visant à faire du Port de Lomé un hub logistique et commercial de référence en Afrique de l'Ouest. Cette ambition repose notamment sur la digitalisation intégrale des opérations portuaires, l'amélioration des infrastructures rou-

tières et le renforcement des capacités d'accueil et de traitement du trafic. L'AFD a exprimé son intérêt pour ces projets et envisage un accompagnement financier. Les discussions devraient se poursuivre en vue de la mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Avec maritime.gouv.tg

CONTEXTE REGIONAL

Pourquoi ce sujet est central pour la BCEAO et l'UEMOA

L'UEMOA observe plus la transformation numérique à distance – elle la vit déjà. Les services financiers numériques ont atteint un profond qui oblige à penser l'interopérabilité, la supervision, la résilience opérationnelle et la protection des usagers à l'échelle régionale. Le sujet n'est plus « faut-il y aller ? » – il est désormais, comment gouverner cette transformation ?

248M Comptes de monnaie électronique En circulation dans l'espace UEMOA en 2024	1,59M Points de service actifs Réseau de distribution régional de proximité	2017 Chantier d'interopérabilité Échanges instantanés et irrévocables lancés par la BCEAO
--	--	--

Dakar, le 8 mai 2026

Les chiffres de l'expansion mondiale

Les ordres de grandeur ne sont plus anodins. Le marché global des cryptoactifs représente une infrastructure financière émergente à part entière. L'Afrique subsaharienne, en particulier, affiche une croissance des SET, sur un arc de la valeur en chain moyen – confirmant que la région est pleinement entrée dans la dynamique mondiale.

2,51T\$ Capitalisation crypto mondiale Source : Statista, 2025 – une infrastructure, pas une niche	312Md\$ Stablecoins en circulation Devenu le segment le plus dynamique des cryptoactifs	205Md\$ Valeur on-chain Afrique pub. Reçu en 12 mois (juil. 2024 – juin 2025) +20% sur an - Onchain
---	--	--

Dakar, le 8 mai 2026

INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

Cryptoactifs et cybercriminalité : un lien ambigu, mais central

Il faut éviter deux erreurs : croire que crypto = crime, ou croire que crypto est neutre. La réalité est plus exigeante. Les cybercriminels utilisent les cryptoactifs pour rançonner, frauder, mixer, contourner et industrialiser leurs opérations. Mais la traçabilité on-chain donne aussi aux enquêteurs une capacité d'attribution et de suivi que le cash ne donne pas.

154 Md\$ Reçus par des adresses illicites en 2025 – dont 84% en stablecoins - Chainalysis	820 M\$+ Palements ransomware on-chain en 2025 – secteurs critiques en première ligne
17 Md\$ Estimés en scams et fraudes crypto en 2025 – particuliers et institutions touchés	2,02 Md\$ Dérobés par des acteurs nord-coréens en 2025 – menace étatique documentée

Dakar, le 8 mai 2026

BOAD

DEVELOPMENT DAYS

SAVE THE DATE

📅 11 & 12 JUIN 2026

📍 HÔTEL 2 FÉVRIER,
LOMÉ-TOGO



Infrastructure ferroviaire

La BAD renforce son partenariat avec l'Allemagne

La Banque africaine de développement et l'entreprise allemande DB Engineering & Consulting signent une lettre d'intention portant sur un cadre de collaboration pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un Centre de compétences ferroviaires en Afrique.

● Wilson Lawson

Une délégation du Groupe de la Banque africaine de développement, conduite par le directeur du Département des infrastructures et du développement urbain, Mike Salawou, a mené des discussions approfondies avec divers organismes gouvernementaux œuvrant dans les domaines des infrastructures de transport et de la connectivité numérique, lors d'une mission en Allemagne au dernier trimestre 2025. L'objectif principal de cette mission était renforcé le partenariat entre le Groupe de la Banque et l'Allemagne afin de promouvoir des systèmes de transport modernes, durables et intégrés sur l'ensemble du continent. La délégation a rencontré notamment DB Engineering & Consulting (DB E&C), la branche ingénierie et conseil de la compagnie ferroviaire nationale allemande, Deutsche Bahn. Les discussions ont notamment porté sur les possibilités de soutenir les pays africains dans la modernisation de leurs secteurs ferroviaires



à travers le développement de compétences de pointe et la formation axée sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM). À Potsdam, l'équipe a visité l'Académie ferroviaire de la DB, l'un des principaux centres de formation ferroviaire au monde, dont les 2 500 formations sont suivies par 250 000 participants par an depuis 1995. Une lettre d'intention signée entre le Groupe de la Banque et DB E&C établira un cadre de collaboration en vue de réaliser une étude de faisabilité relative à un Centre de compétences ferroviaires en Afrique. Ce centre servira de pôle de connaissances, d'innovation et de développement des compétences dans le domaine des systèmes ferroviaires et contribuera ainsi à la modernisation et à l'expansion des infrastructures ferroviaires du

continent. Les deux parties ont convenu d'étudier différents modèles institutionnels, à savoir, décentralisé, coopératif et centralisé, afin d'identifier la meilleure solution pour le continent. « Ce partenariat représente une étape importante pour le secteur ferroviaire africain. En tirant parti de l'expertise et de l'expérience de Deutsche Bahn, nous jetons les bases d'un centre qui viendra renforcer les capacités locales, améliorer les compétences techniques et soutenir des systèmes ferroviaires durables et efficaces sur le continent. Des collaborations stratégiques comme celle-ci sont essentielles pour amorcer une véritable révolution des compétences à l'échelle continentale et bâtir une infrastructure résiliente en Afrique », a déclaré M. Salawou. La délégation a noté que le réseau

ferroviaire au sein du système de transport multimodal allemand offre de précieux enseignements. Les réseaux intégrés de trains, de tramways, de bus et de pistes cyclables créent des zones urbaines denses et piétonnes autour des gares, favorisant ainsi un développement axé sur les transports en commun. « Les villes allemandes sont la parfaite illustration

de ce qu'une planification coordonnée de l'aménagement du territoire, associée à des services ferroviaires fiables, réduit la dépendance à la voiture tout en stimulant l'aménagement à usage mixte, l'activité économique et la mobilité durable », a ajouté M. Salawou. « Les villes africaines peuvent tirer des enseignements de ces ex-

périences pour développer leurs réseaux ferroviaires, en s'appuyant sur la multimodalité et les principes du développement axé sur les transports en commun, afin de favoriser une croissance compacte, d'améliorer l'accessibilité et de soutenir un développement urbain résilient face au changement climatique », a-t-il poursuivi.

Asie

InvestHK présente Hong Kong comme une porte d'entrée pour les entreprises africaines

Invest Hong Kong (InvestHK) s'apprête à élargir son engagement stratégique avec le continent africain alors que Mme Loretta Lee, directrice générale adjointe chargée de la promotion des investissements, s'est lancée depuis le 10 mai 2026, dans une visite de huit jours à Johannesburg, en Afrique du Sud, et à Kigali, au Rwanda.

● Vivien Atakpabem

L'objectif de cette mission est de renforcer les liens économiques avec les économies africaines et promouvoir Hong Kong comme le principal tremplin, ce qui permettrait aux entreprises africaines d'accéder aux marchés de la Chine continentale et d'Asie-Pacifique. Mme Lee a déclaré : « L'Afrique occupe une position stratégique dans les pays du Sud, et elle est un moteur essentiel à la croissance en cette période d'incertitude économique mondiale. L'interconnectivité est la solution pour exploiter ce potentiel, et Hong Kong joue un rôle stratégique en faisant le lien entre les capitaux, les talents, l'innovation et la technologie entre l'Afrique, la Chine continentale et les marchés internationaux, afin de favoriser une croissance multilatérale de haute qualité. En tant qu'organisme gouvernemental chargé des investissements étrangers et de l'internationalisation des entreprises établies en Chine continentale, InvestHK favorise les investissements dans les deux sens grâce à

des analyses stratégiques du marché, un vaste accès mondial, une promotion ciblée et des mesures de facilitation. » Mme Lee se rendra à Johannesburg du 10 au 13 mai afin de rencontrer des représentants des chambres de commerce locales, des institutions financières, des banques, des acteurs de la fintech et des secteurs des services aux entreprises et des services professionnels. Continuant sa mission à Kigali, au Rwanda, à partir du 13 mai, Mme Lee représentera InvestHK à l'Africa CEO Forum (Forum des chefs d'entreprise africains) afin de mener des échanges de haut niveau avec les cadres supérieurs des principales multinationales du continent. Les entreprises africaines qui s'implantent à Hong Kong peuvent bénéficier d'un système de droit commun reconnu mondialement et du régime fiscal le plus compétitif d'Asie. Tout récemment, Hong Kong a, une fois de plus, renforcé son avantage concurrentiel en annonçant une réduction de moitié de l'impôt sur les bénéfices, qui passe de 16,5 % à 8,25 % pour les négociants en matières premières physiques éligibles. En combinant cette incitation fiscale avec le statut de la ville en tant que principale plaque

tournante offshore pour le renminbi, Hong Kong offre aux exportateurs africains de matières premières une porte d'entrée efficace et à forte liquidité vers les marchés asiatiques. Conformément aux avancées du 15e plan quinquennal national, Hong Kong tire parti de son statut de « super connecteur » et de « super créateur de valeur ajoutée » afin d'apporter son soutien au développement national. Alors que les relations économiques entre la Chine et l'Afrique basculent vers des échanges et des investissements à forte valeur ajoutée, Hong Kong bénéficie d'une position unique afin de stimuler les flux de capitaux dans les deux sens, favorisant ainsi la croissance dans les secteurs de la finance, du transport maritime, de l'innovation et des technologies. Évoquant le tout premier titre remporté récemment par l'équipe nationale sud-africaine de rugby lors du Hong Kong Sevens, Mme Lee a souligné que les relations enjouées qu'elle entretenait avec les personnes ne sont pas simplement symboliques, mais elles sont la base solide permettant de donner un élan aux relations économiques bilatérales.

Access Holdings

Bénéfice en hausse de 16,2 % en 2025

Cette performance du groupe nigérian repose sur la progression des revenus hors intérêts et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Le groupe nigérian de services financiers Access Holdings a déclaré pour l'année 2025 un bénéfice avant impôts de 1010 milliards de nairas, en hausse de 16,2 % par rapport à 2024. Le bénéfice net s'établit à 743 milliards de nairas, en progression de 15,7 %, selon les états financiers publiés par le groupe.



ont progressé de 40,9 %, atteignant 585,1 milliards de nairas, soutenus par l'activité des services bancaires et des transactions. La banque a également bénéficié d'une hausse des gains liés aux opérations de marché, notamment les effets de change. Dans le même temps, le ratio coût-revenu s'est amélioré, passant de 56,7 % en 2024 à 51,7 % en 2025.

Forte dynamique des revenus hors intérêts et gains de marché

Cette dynamique s'explique notamment par la hausse des revenus hors intérêts et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Les revenus nets de frais et commissions

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 53,4 %, traduisant une expansion soutenue de l'activité. Ces résultats sont toutefois atténués par une dégradation du coût du risque. Les provisions pour pertes sur prêts ont plus que doublé sur la période, atteignant 523,6 milliards de nairas. Le rendement des fonds propres (ROAE) recule également, passant de 21,6 % à 18,4 %. Pour 2026, le groupe entend améliorer encore ses performances en s'appuyant sur la stabilisation macro-économique observée au Nigeria en 2025, marquée par une croissance du PIB de 3,9 % et des réserves de change supérieures à 45 milliards de dollars.

Avec Agence Ecofin



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 8 mai 2026

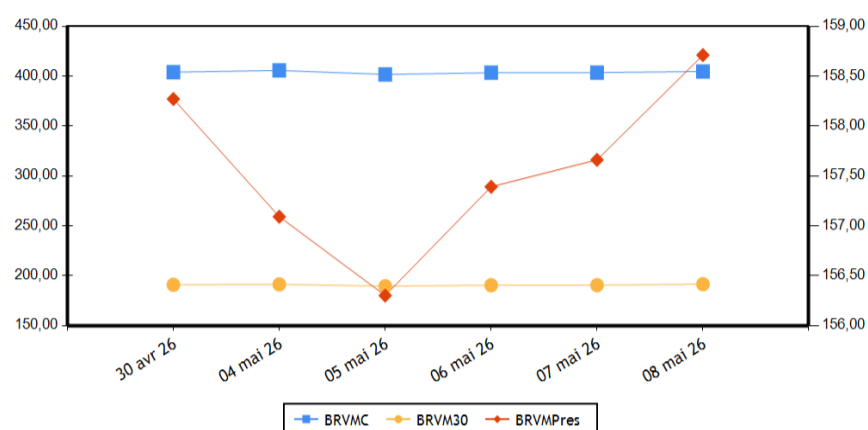
N° 87

BRVM COMPOSITE	404,59
Variation Jour	0,28 % ↑
Variation annuelle	17,02 % ↑

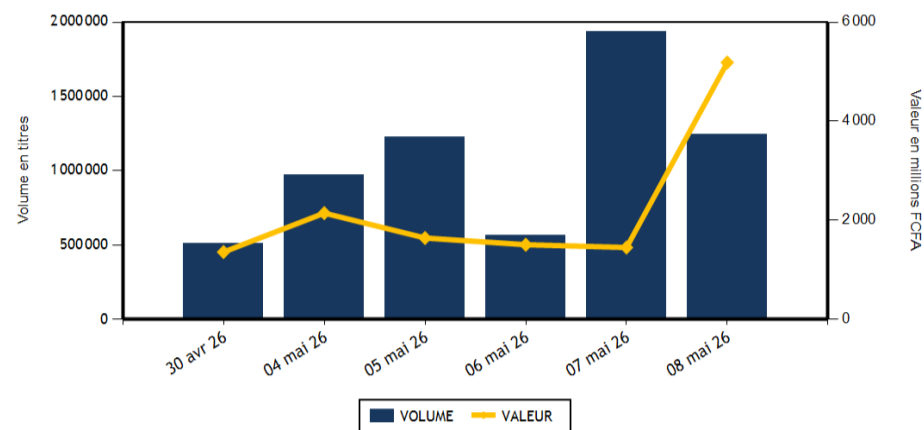
BRVM 30	191,36
Variation Jour	0,49 % ↑
Variation annuelle	15,11 % ↑

BRVM PRESTIGE	158,71
Variation Jour	0,67 % ↑
Variation annuelle	10,02 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	15 596 700 372 955	0,28 %
Volume échangé (Actions & Droits)	837 497	-56,33 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 166 666 809	-8,24 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	19	-5,00 %
Nombre de titres en baisse	20	0,00 %
Nombre de titres inchangés	8	14,29 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	2 405	7,37 %	126,89 %
BICI CI (BICC)	26 000	3,17 %	33,71 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	16 800	3,07 %	5,00 %
SICABLE CI (CABC)	3 500	2,94 %	48,31 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	1 945	2,64 %	34,60 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	158,71	0,67 %	10,02 %	22 547	276 252 550	11,53
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	280,72	0,01 %	28,98 %	792 840	861 737 899	15,92

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	156,21	0,28 %	17,33 %	815 387	1 137 990 449	13,05

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	102,56	0,04 %	8,07 %	4 334	104 093 470	9,90
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	171,71	-1,20 %	-0,76 %	34 109	71 499 565	42,18
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	180,30	1,03 %	23,61 %	611 465	521 651 784	12,99
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	259,74	-0,84 %	20,21 %	24 402	158 021 680	13,16
BRVM - INDUSTRIELS	6	183,95	-1,86 %	39,01 %	121 315	211 928 935	15,75
BRVM - ENERGIE	4	136,76	0,86 %	23,31 %	12 635	43 847 595	16,12
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	154,14	0,35 %	45,55 %	7 127	26 947 420	17,08

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	13,05
Taux de rendement moyen du marché	6,63
Taux de rentabilité moyen du marché	7,40
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	205
Volume moyen annuel par séance	1 900 606,00
Valeur moyenne annuelle par séance	3 038 540 440,42

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	12 325 280 488 887	0,01 %
Volume échangé	405 368	2=149,79 %
Valeur transigée (FCFA)	4 018 875 283	2=178,93 %
Nombre de titres transigés	12	71,43 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	3	
Nombre de titres inchangés	6	-14,29 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 550	-7,44 %	6,25 %
SETAO CI (STAC)	2 660	-6,50 %	100,75 %
UNILEVER CI (UNLC)	56 000	-5,08 %	63,62 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	1 745	-3,06 %	15,18 %
BERNABE CI (BNBC)	1 300	-2,62 %	-7,80 %

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	48,00
Ratio moyen de satisfaction	72,89
Ratio moyen de tendance	151,87
Ratio moyen de couverture	65,84
Taux de rotation moyen du marché	0,07
Prime de risque du marché	1,92
Nombre de SGI participantes	33

Immobilier

La justice européenne se penche sur le droit au logement

La Cour européenne des droits de l'Homme se prononce mardi sur une série de recours visant la France pour non-exécution de décisions de justice ordonnant le logement de ménages reconnus prioritaires au titre du droit au logement opposable (Dalo).

Quinze requérants dénoncent des délais allant jusqu'à huit ans malgré des jugements favorables. Le droit au logement opposable est de nouveau sous le feu des projecteurs européens. La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) doit rendre mardi un arrêt très attendu concernant quinze personnes vivant en France et dénonçant l'absence de logement malgré des décisions de justice favorables. Institué en 2007, le droit au logement opposable (Dalo) oblige théoriquement l'État à proposer un logement aux ménages les plus précaires reconnus prioritaires. Mais dans les faits, « ce droit n'est pas effectif », estime Me Sacha-Abraham Partouche, avocat de plusieurs requérants devant la juridiction de Strasbourg. Les dossiers examinés concernent des personnes vivant notamment à Paris, Sarcelles ou Vitry-sur-Seine, qui dénoncent des délais de logement allant jusqu'à huit ans malgré des condamnations de l'État.

Des décisions de justice restées sans effet

Parmi les situations examinées figure notamment



celle d'un homme souffrant de problèmes de santé vivant dans un studio de 10 m² sans ascenseur en Seine-Saint-Denis. Reconnu prioritaire au titre du Dalo dès 2017, il avait obtenu du tribunal administratif de Montreuil une injonction ordonnant son logement sous astreinte financière. Mais selon les associations, l'État préfère souvent payer les pénalités plutôt que de trouver effectivement une solution de logement. « On voit que l'État a beau être condamné par les juridictions à respecter son obligation de résultat de logement, il ne la respecte pas », déplore Carole Guilhaumaud, déléguée générale de l'association Dalo. Cette situation a conduit plusieurs requérants à porter l'affaire devant la CEDH afin de dénoncer ce qu'ils considèrent comme une défaillance systémique de l'État français.

Une pénurie chronique de logements sociaux

Au-delà des cas indivi-

duels, l'affaire met en lumière la crise persistante du logement social en France, particulièrement aiguë en Île-de-France. Selon la Fondation pour le logement, près de 1,5 million de recours Dalo ont été déposés depuis 2008. Sur les quelque 478 000 ménages reconnus prioritaires, plus de 110 000 restaient toujours sans logement en 2024, certains depuis seize ans. Pour Manuel Domergue, directeur des études de la fondation, le Dalo reste « un acquis » important puisqu'il offre une voie de recours aux ménages les plus fragiles. Mais « là où ça patine », souligne-t-il, c'est face à « une pénurie de logements sociaux » combinée à une explosion de la demande liée à la précarisation et à la hausse des loyers du parc privé. La France avait déjà été condamnée en 2015 par la CEDH dans une affaire similaire concernant une mère de famille vivant dans un logement insalubre à Paris. Cette fois, l'arrêt attendu mardi pourrait avoir une portée bien plus large puisqu'il concerne quinze requérants et vise potentiellement le caractère structurel des défaillances françaises.

(Avec AFP)

IA générative

La France 5ème mondiale dans la course à l'adoption

La France se classe au cinquième rang mondial de l'usage de l'intelligence artificielle générative, avec près de la moitié de sa population active concernée, selon un rapport de Microsoft. La France se hisse au cinquième rang mondial des pays les plus utilisateurs d'intelligence artificielle générative, avec 47,8 % de sa population en âge de travailler concernée, selon un rapport publié jeudi par Microsoft.

Elle se place derrière les Émirats arabes unis, Singapour, la Norvège et l'Irlande, confirmant son positionnement parmi les économies les plus avancées dans l'adoption de ces nouveaux outils numériques. Ce niveau d'adoption intervient dans un contexte d'essor rapide mais inégal de l'IA générative à l'échelle mondiale. Selon les estimations du Microsoft AI Economy Institute, 17,8 % de la population mondiale en âge de travailler utilise désormais ces technologies, mais les écarts entre pays riches et pays en développement continuent de se creuser.

Retard des langues non européennes

Au premier trimestre 2026, 27,5 % des 15-64 ans des pays du Nord ont eu recours à un outil d'IA générative, contre 15,4 % dans les pays du Sud. L'écart s'est encore accentué de 1,5 point par rapport au second semestre 2025, illustrant une diffusion à deux vitesses. Ces différences s'expliquent par des inégalités structurelles d'accès à l'électricité, à internet et aux compétences numériques de base, souligne le rapport.



La domination historique de l'anglais dans l'entraînement des modèles d'IA constitue également un frein dans de nombreux pays non anglophones. Des dynamiques de rattrapage apparaissent toutefois. L'amélioration des performances des modèles sur les langues non européennes favorise une diffusion plus large, notamment en Asie, où plusieurs pays enregistrent une accélération de l'adoption. Les données utilisées reposent principalement sur la télémétrie des systèmes Windows et des services Microsoft (Bing, Copilot). Elles ne couvrent que partiellement les usages sur les appareils Apple et excluent des marchés majeurs comme la Chine, la Russie ou l'Iran. En tête du classement, les Émirats arabes unis bénéficient notamment d'un partenariat stratégique avec Microsoft, qui a annoncé en novembre un investissement de 15 milliards

de dollars dans l'IA dans le pays, dont 1,5 milliard dans l'entreprise nationale G42. Sur le plan économique, Microsoft nuance les inquiétudes liées à l'automatisation. Les outils d'IA dédiés à la programmation « pourraient accroître la demande d'emploi de développeurs », estime le groupe. Il reconnaît néanmoins qu'« il est encore trop tôt pour connaître le plein impact » de ces technologies sur le marché du travail. Dans le même temps, le secteur technologique continue de se restructurer. Microsoft a lui-même proposé en avril des départs volontaires à près de 9.000 employés américains. Et selon le site Layoffs.fyi, près de 99.000 personnes ont été licenciées dans la tech depuis le 1er janvier, principalement aux États-Unis, illustrant les ajustements déjà à l'œuvre dans un secteur en pleine transformation.

LD (avec AFP)

Dépenses militaires

L'Assemblée valide 36 milliards d'euros supplémentaires pour les armées

Les députés ont approuvé jeudi la nouvelle trajectoire budgétaire de la loi de programmation militaire, prévoyant 36 milliards d'euros supplémentaires pour les armées d'ici 2 030. Mais l'examen du texte reste suspendu, faute de temps dans un agenda parlementaire saturé.

L'Assemblée nationale a franchi jeudi une étape clé dans l'actualisation de la loi de programmation militaire (PPM). Les députés ont adopté l'article central du texte, qui prévoit 36 milliards d'euros de crédits supplémentaires pour les armées sur la période 2024-2030. Le projet porte désormais à 436 milliards d'euros les investissements budgétaires consacrés à la défense sur l'ensemble de la période, contre 400 milliards prévus dans la précédente programmation adoptée en 2023. Dans un hémicycle largement déserté à la veille des commémorations du 8-Mai, le Rassemblement national et le Parti socialiste se sont abstenus, tandis que La France insoumise a voté contre.

cycle largement déserté à la veille des commémorations du 8-Mai, le Rassemblement national et le Parti socialiste se sont abstenus, tandis que La France insoumise a voté contre.

Missiles, obus et drones au cœur du réarmement

Pour la ministre des Armées, Catherine Vautrin, cette révision budgétaire traduit la « nécessité d'accélérer » le réarmement français à la lumière des conflits récents, de l'Ukraine au Proche-

Orient. Le texte prévoit notamment 8,5 milliards d'euros supplémentaires pour les munitions, portant l'effort total à 26 milliards d'euros sur la période. Les drones bénéficient également d'un renforcement marqué, avec deux milliards d'euros additionnels, pour un total de 8,4 milliards. L'exécutif veut ainsi adapter les capacités françaises aux nouvelles réalités des conflits contemporains, marqués par l'usure des stocks, la guerre de haute intensité et l'usage massif des drones. Selon cette trajectoire, le budget annuel des armées

atteindrait 76,3 milliards d'euros en 2030, soit environ 2,5 % du PIB.

Des critiques sur le financement de l'effort militaire

Cette montée en puissance militaire suscite toutefois des réserves jusque dans l'opposition. Le RN accuse Emmanuel Macron de vouloir « forcer la main » du futur président élu en 2027, estimant qu'une nouvelle majorité pourrait remettre à plat la programmation. À gauche, les critiques se concentrent sur le financement du

réarmement. Le député LFI Bastien Lachaud a dénoncé l'absence de nouvelles recettes fiscales pour accompagner cet effort budgétaire, estimant qu'il risque de se faire au détriment des dépenses sociales et des services publics. Le texte prévoit bien 13,3 milliards d'euros de ressources additionnelles, issues notamment de recettes immobilières ou du service de santé des armées, mais celles-ci restent partielles au regard de l'effort global. L'examen du projet de loi n'est toutefois pas achevé. Les

députés ont passé l'essentiel de la semaine à débattre du rapport annexé à la PPM, document sans portée normative mais politiquement sensible car il détaille les priorités stratégiques du réarmement. Parmi les mesures adoptées figure un encadrement renforcé des publications d'agents ou anciens agents du renseignement. Le gouvernement pourrait contrôler certaines « œuvres de l'esprit » avant publication afin d'éviter la divulgation d'informations sensibles.

(Avec AFP)

Hantavirus

Le risque de propagation reste « absolument faible », insiste l'OMS

Le risque de propagation de l'hantavirus à la population générale est « absolument faible », a insisté vendredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), relevant que ce virus « n'est pas un nouveau Covid ».

Alors qu'elle continue de coordonner la réponse à une épidémie mortelle sur le paquebot de croisière MV Hondius dans l'océan Atlantique, l'OMS tente ainsi de rassurer après l'apparition d'un foyer sur ce bateau ayant causé la mort de trois passagers. « Il s'agit d'un virus dangereux, mais uniquement pour la personne réellement infectée. Le risque pour la population générale reste quant à lui extrêmement faible », a déclaré devant la presse à Genève un porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier. Il a souligné que « même parmi les personnes ayant partagé la même cabine, il arrive que les deux ne soient pas infectées ». « La propagation est loin d'être comparable à celle de la Covid-19 »,



a-t-il ajouté, en référence à la pandémie de 2020 qui a fait des millions de morts dans le monde. « Ce n'est pas la Covid-19. Nous savons tous, que le souvenir de la Covid est encore très présent dans nos esprits et que c'est le premier lien que tout le monde a établi, d'où l'attention internationale suscitée par ces cas », a dit M. Lindmeier.

Loin de la contagion de la rougeole

Selon l'OMS, la transmission nécessite généralement un contact étroit et prolongé, en particulier entre les membres d'un même foyer, des partenaires intimes ou des pro-

fessionnels de santé. Par exemple, « l'épouse dont le mari infecté est soigné dans un hôpital suisse ne présente aucun symptôme et s'est mise en quarantaine... Cela montre donc, une fois de plus, que, heureusement, le virus n'est apparemment pas si contagieux, qu'il ne se transmet pas facilement d'une personne à l'autre », a précisé le porte-parole. L'OMS a également fait une comparaison avec d'autres maladies. « Ce n'est pas du tout comme la rougeole, par exemple : si vous êtes ici dans la salle de presse et que quelqu'un à l'avant toussé, les premiers rangs seraient en danger. Un contact étroit signifie qu'il

faut pratiquement être nez à nez (...) Ce n'est pas un nouveau Covid », a fait valoir M. Lindmeier.

Le suivi des cas contacts

Parti le 1er avril d'Ushuaïa, en Argentine, le MV Hondius, qui appartient au croisiériste néerlandais Oceanwide Expeditions, fait actuellement route vers Tenerife, aux Canaries, où il est attendu dimanche. Trois passagers du navire sont décédés, tandis qu'un dernier bilan de l'OMS jeudi a dénombré au total cinq cas confirmés et trois cas suspects. Au-delà du navire, la recherche des cas contacts s'est poursuivie auprès des personnes potentiellement infectées. Il s'agit ainsi d'examiner les listes de passagers des avions, des navires, voire de retracer les déplacements d'une personne pour voir où elle aurait pu se trouver

ou avec qui elle aurait pu être en contact étroit. A cet égard, l'hôtesse de l'air néerlandaise qui avait été en contact avec une passagère du navire, décédée par la suite, a été testée négative au hantavirus. « N'oublions pas que les résultats des tests sont négatifs chez les couples qui étaient proches d'elle, qui ont porté ses vêtements, ainsi que chez l'hôtesse de l'air qui s'est occupée de la femme malade, décédée peu après et qui se sentait extrêmement mal. Cela devrait convaincre presque tout le monde désormais qu'il s'agit d'un virus dangereux, mais uniquement pour la personne réellement infectée ».

Prévention, la première ligne de défense

Les hantavirus sont des virus véhiculés par des rongeurs et se transmettent généralement

à l'être humain par contact avec des animaux infectés ou avec leur urine, leur salive ou leurs excréments. La souche des Andes, présente dans certaines régions d'Amérique du Sud, est le seul hantavirus connu capable de se transmettre de manière limitée d'une personne à une autre. Bien que les cas restent relativement rares, la persistance du virus chez les réservoirs animaux et certaines conditions environnementales et sociales font que le hantavirus continue de représenter un défi de santé publique dans la région. Il n'existe ni vaccin ni traitement antiviral spécifique contre le hantavirus, ce qui fait de la prévention la mesure la plus efficace.

Avec news.un.org

HOROSCOPE finance

Bélier Vos chances de réaliser d'excellentes transactions financières ou opérations immobilières seront accrues. Si vous êtes confronté à un problème de succession, vous trouverez une solution judicieuse durant cette journée.

Taureau Vous serez dans l'ensemble protégé sur le plan financier. Quelques natifs pourront même avoir droit à une bonne surprise : prime quelconque, gains au jeu, ou rentrée d'argent imprévue. Mais attention, ce ne sera pas une raison pour dépenser aveuglément des sommes que vous ne possédez pas encore !

Gémeaux Planète d'énergie et d'action, Mars vous permettra de vous démener pour améliorer votre équilibre budgétaire. Quelques-uns d'entre vous pourront obtenir une prime quelconque ; n'attendez pas pour la demander, ce sera le bon moment. Cela dit, attention, Mars a souvent pour effet de nous souffler des envies d'achat impulsives et parfois ruineuses. Contrôlez vos désirs !

Cancer Les secteurs de votre Ciel liés à l'argent ne subissent l'influence d'aucune planète. Vous ne devriez donc avoir ni vrais problèmes ni... bonnes surprises ! A vous de gérer votre budget avec lucidité : ce sera le meilleur moyen de garder l'équilibre. Les plus prudents d'entre vous réussiront sans doute à rembourser toutes leurs dettes ou même à faire quelques économies.

Lion Une femme de votre entourage peut s'avérer de bon conseil et provoquer pour vous des rentrées d'argent importantes. Soyez attentif, car vous serez approché de manière discrète et devrez comprendre à demi-mot ce que l'on attend de vous.

Vierge Concernant les finances, l'influence de Neptune sera ambiguë. Elle aura pour effet de vous plonger dans l'illusion et la confusion. Attention donc : si vous devez signer des contrats ou prendre des décisions financières importantes, redoublez de vigilance. Votre manque de lucidité pourrait vous pousser à faire le mauvais choix. Certains d'entre vous risquent en outre d'avoir affaire à des interlocuteurs malhonnêtes.

Balance Têtu et obstiné, vous aurez pour objectif d'améliorer la gestion de vos finances et de rendre vos placements plus rentables. Même si des difficultés se présentent, vous continuerez à vous diriger vers ce but.

Scorpion Soyez très vigilant en ce qui concerne vos finances. Vous ne risquez rien de grave si vous restez attentif et si vous contrôlez soigneusement vos dépenses. Mais si vous manquez de rigueur, vous risquez de le payer cher. Pourquoi ? Tout simplement parce que Saturne, planète de restriction, sera mal aspecté. Attention, donc, aux oublis dans vos comptes, ainsi qu'à une fausse appréciation de votre situation, qui vous amènerait à prendre trop de risques sur le plan financier.

Sagittaire La prudence devra être de rigueur : la planète Mars fera craindre une certaine impulsivité dans les dépenses, surtout les dépenses pour l'amour, de manière à oublier les réels problèmes du jour.

Capricorne Vous pourriez compter sur l'appui de Jupiter pour voir une nette amélioration de l'état de vos finances. Le coup de chance pure ne devra pas être exclu. Néanmoins, il est plus probable que les rentrées d'argent les plus significatives résulteront de l'exploitation d'une bonne idée.

Verseau Ce ne sera absolument pas le moment de vous lancer dans les affaires. En plus de votre manque de jugement et de clairvoyance, vous aurez tendance à vous montrer intolérant, ce qui est susceptible de vous causer quelques déboires sur le plan financier.

Poisson Vous serez en mesure de réaliser des transactions financières fructueuses. Cette journée sera un moment particulièrement favorable pour procéder à l'achat ou à la vente d'un terrain ou d'une maison de campagne.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »

N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : Agoè Assiyéy non loin de la Poste

Email : contact@leconomistedutogo.tg

Site web : www.leconomistedutogo.tg

REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE

(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A

(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO

(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU

(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE



FIPE UEMOA

WEST AFRICA ECO FORUM

FORUM

INTERNATIONAL DE LA PRESSE ECONOMIQUE
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SENEGAL - DAKAR

24, 25 et 26 JUIN 2026



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Kloto / Couture

Des artisans renforcent leurs capacités sur le « corsage en découpe princesse »

Trente artisans couturiers et couturières des Plateaux-Ouest ont bénéficié, du 4 au 8 mai à Kpalimé, d'une formation de renforcement de capacités axée sur la technique du « corsage en découpe princesse ».

Organisée à l'attention de trois hommes et vingt-sept femmes des préfectures de Kloto, Agou, Amou, Danyi, Kpélé et Wawa, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une convention de financement conclue entre le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP), la Chambre régionale des métiers des Plateaux et l'Institut de stylisme modélisme coupe couture et perfectionnement 3M de la créativité (ISMCCP-3M). La formation vise à actualiser les connaissances techniques des participants afin de les adapter aux nouvelles tendances vestimentaires, notamment à travers la maîtrise du corsage en découpe princesse. Les bénéficiaires ont été formés à l'interprétation du modèle, à la prise et au calcul des mesures, au tracé technique, au patronage ainsi qu'au montage et à la finition des pièces. Les participants ont également renforcé leurs compétences en gestion et fidélisation de la clien-



tèle afin d'améliorer leurs revenus et leur autonomie économique. Lors de la cérémonie de clôture, les ouvrages réalisés ont été présentés au public à travers un défilé de mode, avant la remise des attestations aux bénéficiaires. Le secrétaire général de la préfecture de Kloto, Bakai Essolabina, a salué cette initiative, soulignant que « l'artisanat en général et le secteur de la mode en particulier constituent un levier de développement ». Il a rappelé que ce secteur représente une source de création d'emplois et un outil de lutte contre la pauvreté. Le directeur de l'ISMCCP-3M, Claude P. Hodabalo, a expliqué que la formation répond à l'évolution des besoins dans le domaine de la mode féminine. Selon lui, la technique du « corsage

en découpe princesse » permet d'intégrer un soutien-gorge au vêtement afin d'améliorer le confort tout en mettant en valeur la silhouette féminine. La responsable communication et relations publiques du FNAFPP, Mme Kwaku-Gaba Thérèse Enyonom, a exhorté les bénéficiaires à mettre en pratique les compétences acquises afin de fidéliser leur clientèle et renforcer leur autonomie. La porte-parole des bénéficiaires, Mme Ankou Justine, a, au nom de ses collègues, exprimé sa reconnaissance aux formateurs pour les connaissances transmises, estimant que cette formation contribuera à améliorer leurs activités professionnelles et leurs conditions de vie.

Avec ATOP/AYH/ER/SED

Serie A

L'AC Milan plonge dans la crise au pire des moments !

Alors qu'ils étaient deuxièmes toute la saison, les joueurs de l'AC Milan pourraient ne pas disputer la Ligue des Champions la saison prochaine. Battus face à l'Atalanta ce dimanche (2-3), les Rossoneri s'enfoncent dans une crise gênante à ce stade de la saison.

Le climat autour de l'AC Milan a basculé dans l'hostilité bien avant le coup d'envoi de cette 36e journée. Avant même d'affronter l'Atalanta, les joueurs ont été accueillis par des sifflets nourris, particulièrement ciblés sur Rafael Leão, tandis que des banderoles hostiles fleurissaient dans les tribunes pour dénoncer le manque d'implication du vestiaire. Cette tension fait suite à une série catastrophique d'un seul but marqué en cinq matchs, laissant poindre le spectre d'un choc monumental : alors que la qualification en Ligue des Champions



semblait acquise depuis des mois avec une deuxième place tout au long de la saison, le Milan s'effondre au pire moment, voyant ses concurrents fondre sur lui au classement de la Serie A après quatre défaites lors des cinq derniers matches de championnat. Finalement, ce dimanche, les Milanais ont concédé un nouveau

revers face aux Bergamasques. Après la défaite, Massimiliano Allegri a tenté de justifier ce nouveau revers : « on a bien joué pendant dix minutes, puis on a encaissé un but dès la première occasion et on s'est effondrés. J'ai vu une bonne réaction en fin de match. Ce n'est pas un problème individuel ; la priorité, c'est l'équipe. » Malgré l'urgence, le technicien a voulu rester focalisé sur l'avenir : « ça ne sert à rien de parler de ce qui s'est passé jusqu'ici ; on ne peut rien y changer. Maintenant, il faut se concentrer sur le Genoa. »

Avec footmercato.net

Agroécologie

Le ReNAAT dresse le bilan 2025 de ses actions à Sokodé

Le Réseau national des acteurs de l'agroécologie du Togo (ReNAAT) a tenu son assemblée générale ordinaire, au titre de l'année 2025, le samedi 9 mai à Kasséna-Pont, dans la commune Tchaoudjo 2.

Les participants des cinq régions du pays ont dressé le bilan des actions menées, apprécié les résultats obtenus et dégagé de nouvelles orientations stratégiques pour la promotion de l'agroécologie au Togo. Ils ont également échangé, partagé des expériences et renforcé leurs synergies d'actions. Le bilan révèle, entre autres, des sensibilisations sur les pratiques agroécologiques, des formations techniques, le renforcement des capacités des producteurs et le développement de partenariats stratégiques. Les défis sont liés aux changements climatiques, au financement et à l'accès aux marchés. Par ailleurs, les délégués ont été renforcés sur certaines thématiques liées à l'agroécologie. Les cinq régions ont été dotées de motobineuses devant aider les centres dans les labours et les sarclages pour accroître leurs productivités. Ces machines visant à promouvoir la petite mécanisation agricole pour pallier le déficit de mains d'œuvres et l'accompagnement de plus de 30 centres dans la sécurisation de leurs espaces cultivables. L'autre défi gagné est d'avoir amené l'Etat à adopter l'agroécologie et à élaborer une stratégie nationale de lutte contre l'utilisation des produits chimiques. L'organisation du premier forum de l'agriculture biologique et agroécologique à Lomé visant à amener la population à consommer sain a également été mis en avant. M. Alassan a affirmé



ment Terre Humanisme et l'Agence française de développement (AFD). Le président du conseil d'administration du ReNAAT, Alassan Kpèziwézou a salué l'engagement des membres en faveur d'une agriculture durable, résiliente et respectueuse de l'environnement. Il a rappelé les défis déjà relevés, sous son mandat. Parmi ces challenges, il a cité l'appui aux petits producteurs en matière de petite mécanisation agricole pour pallier le déficit de mains d'œuvres et l'accompagnement de plus de 30 centres dans la sécurisation de leurs espaces cultivables. L'autre défi gagné est d'avoir amené l'Etat à adopter l'agroécologie et à élaborer une stratégie nationale de lutte contre l'utilisation des produits chimiques. L'organisation du premier forum de l'agriculture biologique et agroécologique à Lomé visant à amener la population à consommer sain a également été mis en avant. M. Alassan a affirmé

me que malgré ces défis, le réseau a continué à porter haut les valeurs de l'agroécologie au Togo. Il a souligné la nécessité de renforcer la solidarité entre les membres, d'améliorer la visibilité du réseau, de mobiliser davantage de ressources et d'accompagner plus efficacement les producteurs et productrices engagés dans la transition agroécologique. Le chargé de la production agricole, animale et halieutique au sein du ReNAAT de Tchaoudjo, Nikabou Djawene a relevé que face aux défis majeurs que sont la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la préservation des ressources naturelles, l'agroécologie s'impose comme une approche incontournable pour bâtir des systèmes agricoles résilientes et durables. Il s'est réjoui des échanges constructifs ayant abouti à des recommandations pertinentes et opérationnelles.

Avec ATOP/MEK/AR/KYA

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

Le Togo en chiffres

DEVELOPPEMENT ET INEGALITES		INFRASTRUCTURES	
PIB/habitant (PM, 2022)	1 001 USD	Taux d'accès à l'électricité (BM, 2022)	57,2%
Classification DM (PNUD, 2022)	163/193	Taux d'accès à l'eau potable (BM, 2022)	77%
Coefficient de GINI (BM, 2021)*	37,9	Taux d'accès aux services d'assainissement de base (BM, 2022)	19%
Part de la population disposant de moins de 2,15 USD par jour (BM, 2021)	26,6%	Classification Africa Infrastructure Development Index (AIFI, AIDI 2022)	43/54
Taux d'alphabétisation des adultes (BM, 2019)	67%	Indice Transport Index	28/54
Nombre moyen d'années de scolarité (DM, 2022)	5,6 ans	Taux d'abonnement à la téléphonie mobile (BM, 2022)	74%
Part de l'emploi vulnérable (BM, 2022)	71%	Part de la population utilisatrice d'internet (BM, 2022)	38%
Part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (BM, 2020)	39%	Indice de performance logistique (BM, 2021)**	2,5
APD nette par habitant (BM, 2022)	49 USD		
Taux d'inclusion financière (BM, 2021)**	49,8%		

SANTÉ ET SECURITE ALIMENTAIRE		Classements d'indicateurs de gouvernance	
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (OMS, 2014-2022)	0,08	Transparency International 2023	126/180
Cas estimés de paludisme pour 1 000 habitants à risques (OMS, 2022)	231	Mo Ibrahim 2023	22/54
Prévalence de la sous-alimentation dans la population totale (FAO, 2021-2023)	12,8%	Reporters sans frontières 2024	113/180

* Le coefficient de Gini est un indicateur permettant de rendre compte du niveau d'inégalité de revenus au sein de la population. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 100 (égalité inégale).
** Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus dotée d'un compte dans une institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile.

1^{er} Le Togo est le 1^{er} exportateur de soja bio vers l'Union Européenne (UE), avec un volume estimé à 38 747 tonnes en 2023, selon le rapport EU imports of organic agricultural products, May développement de 2023 (Commission de l'UE).

Source : tresor.economie.gov.tg

FORMATION

LOME-TOGO

Stratégie de lutte contre la concurrence

GRÂCE À LA VEILLE MARKETING

L'Avantage Invisible : Dominez votre Marché grâce à la Veille Stratégique.

Cible concernée :

- Chefs d'entreprises et Dirigeants de PME/PMI - GE/GI
- Cadres et Managers
- Responsables Marketing et Communication
- Entrepreneurs ambitieux
- Tous ceux qui sont intéressés par la thématique

Gratuit

ATTESTATION
10 000 FCFA
FACULTATIVE

10 places disponibles

Ne subissez plus le marché, anticipez-le

Date :
21 Mai 2026
Heure : 10h GMT

Informations

+229 01 4057 2540
knms.kpessou4@gmail.com



Formatrice
Salamath MOUSTAPHA-SOULÉ
EXPERTE MARKETING



Formation Gratuite Spéciale Lomé

THEME:

Stratégie de lutte contre la concurrence
grâce à la veille marketing

L'Avantage Invisible:

Dominez votre Marché grâce à la Veille Stratégique.

Transformez l'information en arme de décision pour devancer la concurrence et anticiper les tendances du marché togolais.
« Ne subissez plus le marché, anticipez-le. »

Cibles Visées

Audience prioritaire se compose de :

- Chefs d'entreprises et Dirigeants de PME souhaitant protéger leurs parts de marché.

- Cadres et Managers responsables du développement commercial ou de la stratégie.

- Responsables Marketing et Communication cherchant à affiner leur positionnement concurrentiel.

- Entrepreneurs ambitieux qui veulent lancer un nouveau produit ou service avec un avantage compétitif clair.

Places limitées : Dix places offertes

Informations : **+229 0140572540**

Inscription obligatoire : <https://forms.gle/pPuMYJdmvmg6QZN1A>